

Questions

1. Pourquoi un rapprochement ?

Arguments

1. Développer le syndicalisme car aujourd'hui **seul 8% des français sont syndiqués**
2. **Le syndicalisme français ne s'est construit qu'à coup de divisions**
3. L'arrêté de 1966 sur la présomption irréfragable de représentativité aurait pu être remis en cause à tout moment par n'importe quel gouvernement, mais aucun ne l'a fait jusqu'alors. Aujourd'hui le gouvernement est fermement décidé à abroger cet arrêté et à inscrire dans une loi de nouvelles règles, basant essentiellement la représentativité sur le critère d'audience.
4. **La négociation représentativité démontre clairement une volonté de réduction du nombre de partenaires sociaux** en France pour arriver à deux : CFDT et CGT
5. **L'arrivée d'un critère d'audience semble inéluctable dans le privé comme dans le public.** Si le seuil est mis à 10% il n'est pas certain que nous soyons représentatifs partout. Pour mémoire la Fonction Publique CFE-CGC pèse 2,6%

Questions

1. Pourquoi un rapprochement ?

Arguments

6. Certes la position commune sur la représentativité contenait la reconnaissance d'un syndicalisme catégoriel, mais pourquoi l'avoir précédé de la mention « pour une durée indéterminée », alors que tous les autres points ne sont pas précédés de cette formule ? Vous êtes peut être en CDI et vous savez parfaitement que ce n'est pas la garantie d'un emploi à vie. Votre employeur peut, quand bon lui semble, mettre un terme à ce contrat, il suffit de regarder le nombre d'affaires qui arrivent dans les différents conseils de prud'hommes.

Autant d'éléments qui démontrent qu'**il faut aujourd'hui agir et ne pas attendre de subir.**

En tant que syndicaliste responsable, nous nous devons de penser à la pérennité et au développement de notre organisation pour que demain il existe toujours un syndicalisme d'encadrement fort et reconnu.

Il s'agit d'**imaginer un nouveau syndicalisme, réformiste et ouvert** qui soit en capacité de fédérer le plus grand nombre y compris les non-adhérents, qui aujourd'hui représentent 92% des salariés en France.

L'objectif d'un rapprochement est de **pérenniser et développer notre organisation, de faire entrer de nouveaux militants**

Questions

1. Pourquoi un rapprochement ?

Arguments

C'est le moment idéal pour évoluer, c'est maintenant qu'il faut créer l'impulsion. Pour preuve il suffit de regarder les réactions que l'annonce d'une fusion potentielle a créée : réaction positive de la presse qui a salué ce moment historique, réaction positive du patronat qui y voit les suites logiques de la négociation représentativité, réaction positive du gouvernement.

N'oublions pas également toutes les difficultés que nous rencontrons depuis 10 ans pour qualifier ce qu'est un syndicalisme d'encadrement. Lors des assises de la modernité en 1998, après de longs débats, **nous avons retenus le vocable de « professionnels ».** Quel est notre périmètre ? Qui représentons nous ? La notion de cadre est une spécificité française que nos homologues européens ne connaissent pas.

Et ne parlons pas des difficultés liées à notre appellation ? Vous êtes nombreux à nous interpellier lors de différentes manifestations sur pourquoi mettre encadrement, pourquoi mettre cadre ? Certains d'entre vous parlent de la CFE, d'autres de la CGC, sans compter tous les sigles annexes.

Un certain nombre de fédérations se sont aussi ouvertes au premier collègue. De ce fait nous ne sommes plus complètement catégoriel.

Ce rapprochement est une occasion unique de bâtir quelque chose de nouveau, prenant en compte vos expériences respectives.

Questions

1. Pourquoi un rapprochement ?

Arguments

Les débats que nous allons avoir dans les mois qui viennent, autour du projet, des valeurs... devront nous permettre de dépasser toutes les difficultés que nous avons identifiées depuis de nombreuses années afin de **construire ensemble un syndicalisme d'avenir au service de tous les salariés du privé comme du public, encadrant ou non.**

En se rapprochant d'une autre organisation nous devenons plus forts et donc plus représentatifs.

Il deviendra ainsi plus difficile au gouvernement et aux médias d'ignorer nos propositions.

Il sera **également plus dur pour une organisation syndicale** (que nous ne citerons pas) **de s'accaparer nos propositions** et ainsi de faire de la récupération facile, comme elle le pratique aujourd'hui.

Questions

2. Pourquoi l'UNSA ?

Arguments

Actuellement, un rapprochement n'est pas possible avec :

- La CGT qui est contre tout
- La CFDT qui dit oui à tout et qui ne pense qu'à nous manger (cf négociation sur la représentativité)
- FO qui est beaucoup plus gros que nous et qui aujourd'hui est en prise avec de nombreuses querelles internes entre ses trotskistes et ses lambertistes (si jamais nous construisons un nouveau pôle réformiste nous pourrions avoir certaines composantes de FO qui nous rejoindraient, mais à moyen terme)
- La CFTC qui est en prise à un duel interne entre son actuel leader Jacques Voisin et son concurrent Joseph Crespo (métallurgie) qui brigue la présidence pour le congrès du 30 octobre prochain. Tant que cette échéance n'est pas passée, la CFTC ne peut pas se positionner sur un éventuel rapprochement (affaire à suivre courant novembre 2008). De plus, en l'état actuel un rapprochement CFE-CGC et CFTC aurait été perçu comme l'alliance de deux petits, essayant de former un moyen pour survivre un peu...

Or il ne s'agit pas de s'allier pour un projet à court terme.

L'objectif est de repenser le syndicalisme en France pour offrir une vraie alternative au suivisme permanent d'une certaine organisation et à l'opposition systématique de l'autre...

Questions

2. Pourquoi l'UNSA ?

Arguments

Il s'agit de créer un troisième pôle syndical (troisième par rapport aux deux gros qui souhaitent se partager le marché confère la position commune sur la représentativité).

Un pôle réformiste, indépendant politiquement, défendant les intérêts des salariés du privé comme du public. Ayant aussi à cœur la défense des intérêts de l'encadrement.

Ce pôle doit être ouvert aux autres organisations qui par la suite souhaiteraient nous rejoindre. Qu'il s'agisse d'organisations complètes ou de parties.

Rien n'étant immédiatement possible avec les 4 organisations syndicales représentatives, il fallait sortir du cadre de référence, il y avait alors :

- Sud mais là nos méthodes ne sont pas compatibles
- Et nous arrivons à l'UNSA avec laquelle notre organisation a déjà été en pourparlers il y a 10 ans.

Voilà comment des discussions ont démarré avec l'UNSA

L'UNSA s'est construite dans le public (donc complémentarité par rapport à notre structure)

L'UNSA a un positionnement similaire au notre sur les questions liées à l'emploi, l'égalité professionnelle, le stress...

Questions

2. Pourquoi l'UNSA ?

Arguments

L'UNSA n'est pas dans les instances professionnelles, ni dans le paritarisme, de ce fait ses militants sont sur le terrain en permanence, là où nous sommes phagocytés par de nombreuses représentations à assurer.

L'UNSA est sur des valeurs comparables aux nôtres : indépendance, humanisme...

Donc un a priori positif qui aujourd'hui doit être approfondi, d'où cette **demande d'un mandat explicite du comité directeur pour explorer sérieusement cette piste et être ainsi par la suite en capacité de se positionner pour ou contre un rapprochement avec l'UNSA ou d'autres organisations syndicalistes.**

Questions

3. Pourquoi ne pas en avoir parlé avant la fuite dans la presse ?

Arguments

1. **Associer tout le monde avant des discussions techniques est le meilleur moyen de ne pas voir aboutir un projet de rapprochement.**
2. Le comité directeur extraordinaire du 17 avril devait être l'occasion de discuter des premiers éléments techniques recueillis et d'obtenir un mandat pour pousser plus loin l'exploration.
3. Les échanges devaient se faire sereinement avant une diffusion plus large de ce dossier à destination de l'ensemble de nos structures et de la presse. **Cette fuite a chamboulé tout ce qui était prévu.**
4. **Ce n'est effectivement pas en un mois, avec quelques réunions qu'il est possible de bâtir un projet.** Ce délai nous a juste permis de vérifier qu'il n'y avait pas d'incompatibilité a priori. **Maintenant tout est à faire : création d'un projet, examen de nos structures respectives....**
5. Nous nous engageons à vous tenir régulièrement informés des avancées de ce dossier.

Questions

4. Fusion avec l'UNSA : info ou intox ?

Arguments

1. Les deux mon général :
 - **Intox car nous en sommes au stade d'échanges techniques préliminaires,**
 - **Info car nous sommes sur une logique de rapprochement** mais en aucun cas une fusion n'était prévue pour le vendredi, contrairement aux annonces de la presse.
2. Suite au comité directeur extraordinaire du 17 avril : **la direction confédérale a mandat pour poursuivre les échanges techniques avec l'UNSA tout en regardant si un rapprochement avec d'autres organisations syndicales est possible**

Questions

5. Qu'allons nous faire avec un syndicat de gauche comme l'UNSA ?

Arguments

1. Nous souhaitons créer un nouveau pôle réformiste et dans cette perspective **il est important de sortir des grilles de lecture classique : syndicat de gauche, syndicat de droite pour parler juste de syndicalisme et pas de politique**, pas de mélange des genres
2. La CFE-CGC est positionnée comme un syndicat de droite alors que nous avons des adhérents qui militent dans des partis politiques de gauche comme de droite
3. L'UNSA a réalisé un sondage sur ses adhérents au moment des élections présidentielles dont il ressort qu'un tiers de ses militants a voté PS, un tiers UMP et un autre tiers MODEM...

Moralité l'UNSA est autant à gauche que la CFE-CGC est à droite et au final cela pourrait enfin donner une nouvelle organisation complètement indépendante de tout parti politique.

Questions

6. Qui a eu cette idée ? La CFE-CGC, l'UNSA... ?

Arguments

1. **Au final peu importe, il s'agit aujourd'hui de créer un nouveau syndicalisme, un nouveau pôle réformiste qui soit une vraie alternative** à l'opposition systématique de la CGT et à l'hégémonie de la CFDT.
2. Il s'agit maintenant de **vérifier que les complémentarités existent, que les positionnements peuvent converger.**
3. Il s'agit de **bâtir un projet commun ouvert à d'autres**
4. **Cette idée d'un rapprochement avec l'UNSA a déjà été ébauchée en 1997/1998** par le Président Vilbenoît et le Secrétaire Général de l'époque Jean-Luc Cazettes

Questions

7. Qui mange qui ?

Arguments

1. **Il ne s'agit pas d'une fusion absorption mais de la création d'un nouvel ensemble.**
2. **S'il y a une volonté hégémonique d'un côté ou de l'autre, cela ne marchera pas.** Il s'agit bien de construire ensemble un nouveau pôle syndical.
3. **L'objectif est de créer une nouvelle entité, un nouveau syndicat réformiste ouvert aux différentes organisations syndicales et attractif pour les non-syndiqués**
4. **1+1 ne fera certainement pas deux dans ce type d'opération, tout du moins au démarrage. Il est évident qu'il y aura des pertes en ligne.** Nous souhaitons simplement qu'elles soient les plus faibles possibles.
5. **L'objectif est aussi d'aller démarcher et d'attirer avec ce nouveau projet les non adhérents** qui représentent aujourd'hui 92% des salariés français. Notre marge de développement est là.

Questions

8. Quel est le calendrier ?

Arguments

1. **La prochaine étape aura lieu lors du comité confédéral du 12 juin**, au cours duquel la direction confédérale présentera l'état d'avancement des échanges techniques avec l'UNSA et les autres organisations. Il s'agira alors pour les membres du comité confédéral de donner ou non accord pour poursuite de ses échanges.
2. Entre temps il y a un comité directeur thématique le 27 mai qui sera bien entendu l'occasion d'échanger sur ce dossier comme tous les autres dossiers d'actualité.
3. **Seul un congrès prendra la décision finale sur un rapprochement.**
4. **Notre dossier est identique à celui d'une fusion d'entreprise. Tout est à construire, valeurs, projets, organisation... Il y a au mois entre 12 et 24 mois de travail devant nous**, sous réserve d'un avis favorable du comité confédéral de juin 2008.

Questions

9. Quid des élections prud'homales ?

Arguments

1. **La confédération a réaffirmé n'avoir qu'un objectif pour les mois à venir : gagner les élections prud'homales.**
2. Nous devons pour assurer notre avenir, plus que jamais atteindre :
 - **10% toutes sections confondues**
 - **redevenir la première organisation syndicale dans la section encadrement.**
3. La position commune sur la représentativité, n'étant signée que par la CGT et la CFDT, n'est pas valable. Le législateur va prendre le relais, avec dans un premier temps une phase de concertation des partenaires sociaux, puis la rédaction d'un projet de loi. Dans l'intervalle, les règles de la représentativité restent inchangées. **Les élections prud'homales sont, toujours, les seules élections de représentativité au niveau interprofessionnel.** Notre score sera étudié à la loupe.
4. **Nous continuons notre campagne prud'homale comme prévu = seul = 100% CFE-CGC**
5. **Les conventions régionales sont bien entendu maintenues.** Prochaines étapes : **Lyon le 3 juin, Marseille le 9 septembre et Paris au zénith le 18 novembre.**
6. Nous devons impérativement **déposer des listes complètes dans les 5 sections** : encadrement, commerce, industrie, agriculture, activités diverses **de tous les conseils de prud'hommes.**

Questions

9. Quid des élections prud'homales ?

Arguments

7. **Nous faisons nos listes seul, pas d'entente ni de fusion. Ce sont des listes CFE-CGC qui seront déposées.** Il est important de pouvoir mesurer notre progression et ainsi de récolter les fruits de tout le travail de terrain que vous avez mené depuis 5 ans.
8. **Tous nos délégués syndicaux doivent se rapprocher des unions départementales CFE-CGC,** pour être candidat, trouver des candidats, faire voter le 3 décembre, suivre le dépouillement... **Seul un travail d'équipe nous permettra de remporter ces élections.**
9. **Nous allons signer un pacte de non agression avec l'UNSA.** Dans ces conditions, s'ils assistent aux commissions administratives communales, ne soyez pas ceux qui les agressent.
10. **Nous allons seul sur nos listes, donc là aussi pas d'agressivité vis-à-vis de l'UNSA,** nous avons suffisamment d'ennemis communs pour ne pas en rajouter. Dans cette phase de pourparlers, il est important d'observer une trêve et d'avoir une campagne neutre vis-à-vis de l'UNSA.
11. **Nous allons étudier avec l'UNSA une possibilité de surveillance partagée des bureaux de vote et du dépouillement dans un souci d'efficacité et de gain de force** (nous vous tiendrons au courant sur cet aspect dans les semaines qui viennent)

Questions

10. Pourquoi ne pas attendre ?

Arguments

1. Les règles du dialogue social vont changer dans les mois qui viennent, c'est indéniable.
2. **Nous préférons être acteur du changement plutôt que de le subir.**
3. C'est avec cette **volonté d'anticipation et d'adaptation** que nous avons initié le projet de rapprochement avec l'UNSA et d'autres organisations.
4. **Un seul objectif : être demain en capacité de proposer une alternative efficace aux deux centrales syndicales qui souhaitent se partager le marché :**
 - Un pôle syndical au service de tous les salariés du privé comme du public, encadrant ou non.
 - Un nouveau syndicat qui soit en capacité de séduire les 92% de non syndiqués.
5. En résumé nous sommes à un moment historique de l'histoire syndicale. **Soit nous saisissons cette opportunité en dépassant les querelles d'appareil et nous pourrons porter haut nos valeurs**, soit nous restons sur le bord du quai à regarder passer le train et nous mourrons tranquillement mais sûrement.
6. **A la CFE-CGC nous avons toujours fait le pari de l'avenir, ce projet une fois de plus en est la démonstration.**